

Au Sénat, le 22 septembre, une journée d'échanges et de projets organisée par Elles aussi

C'était une rencontre organisée par Elles aussi au Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard à Paris, dans le salon Napoléon, sous la présidence de *Françoise RAMOND, Sénatrice d'Eure-et-Loir et ancienne présidente d'Elles aussi (1997-2001)*. Elle nous a accueillies généreusement. Nous la remercions chaleureusement. Cette rencontre avait pour thème :

« Parité politique : Promesse de transformation sociétale »

Dans le cadre des contraintes sanitaires respectées, du nombre maximal possible de personnes, ce fut une rencontre, dans un des lieux solennels de la République, chaleureuse, conviviale, citoyenne, riche d'échanges et de projets



Après visite guidée du Sénat (bibliothèque, hémicycle, ...) et repas, s'est tenue l'**Assemblée générale** statutaire de 2020 d'*Elles aussi* suivie de deux tables rondes :

***Parité- Egalité : la longue marche des femmes**, en présence des représentantes des associations fondatrices d'*Elles aussi* (Acf, AFD, UFCS/FR, Femmes d'Alsace)

* Et **Femmes en tête en 2020 : témoignages d'élues**

Dans ce lieu symbolique de la citoyenneté républicaine, nous avons parlé de celle des femmes, avec ses progrès certes depuis 1945 (moins d'un siècle) mais aussi encore ses manques et ses stagnations ; nous avons évoqué et salué le mouvement paritaire des années 90 et la création d' *Elles aussi*, les progrès de ce début de 21ème siècle et aussi envisagé des projets pour l'après, pour qu'avance la nécessaire parité politique, représentant le couple égalité-différence ; car il doit y avoir égalité dans la différence incontournable des sexes.



Assemblée générale 2020 d'Elles aussi

Avec date inhabituelle, en septembre et non au printemps comme habituellement, Avec respect en mode présentiel de la jauge du salon Napoléon, avec recours à la visio-conférence : présence de membres statutaires de l'Assemblée générale et aussi d'invitées pour tables-rondes et projets. Etaient représentées dans l'AG les associations fondatrices (Acf, AFD, FR/UFCS, Femmes d'Alsace), les associations partenaires (AFEI, AFEL et FEM) et les antennes et les amies d'Elles aussi. Furent exprimées 16 voix sur les 19 possibles dans les statuts.



Il y eut présentation du rapport moral 2019, présentation et validation à l'unanimité des rapports d'activités et financier de 2019, présentation de projets pour 2021, soutien pour création d'éventuelles nouvelles antennes dans les territoires autour de femmes désirant mener réflexion et accompagnement sur la place des femmes dans les instances de décision, sur la parité quantitative et qualitative, pour aller vers une démocratie paritaire et aboutie.

Puis suivirent les deux tables rondes.

Première table-ronde

Parité-Egalité : La longue marche des femmes

En présence des représentantes des associations fondatrices :



AFD : Anne-Marie Marmier, UFCS : Sylvie Ulrich, Acf : Françoise Ramond, Femmes d'Alsace : Gisèle Bourcard (de droite à gauche sur la photo).
Médiatrice Véronique Genelle

I- Présentation des associations fondatrices- les circonstances de la naissance d'*Elles aussi*

AMM -l'Alliance des femmes pour la démocratie est créée en 1989 à l'initiative d'Antoinette Fouque comme une étape de maturation politique après l'élan donné par le MLF. Que des femmes réfléchissent collectivement à partir de leur expérience propre pour devenir opérateur politique de leurs aspirations et d'abord que les femmes accèdent au champ politique dont elles sont alors totalement exclues : d'où présentations par l'AFD de 2 listes femmes aux élections municipales de 1989 avec un programme pour les femmes. Dans le même temps, l'émergence de l'idée de démocratie paritaire en Europe lance une réflexion sur la parité et donne l'impulsion aux femmes de se présenter.

SU - Rôle de l'Europe et du Lobby européen : avec la préoccupation de l'Europe pour l'égalité salariale au vu des bas salaires de femmes, un bureau de l'égalité des chances a été créé avec Jacqueline Nonon pour faire progresser l'égalité. Puis un premier sommet européen « Femmes au pouvoir » a eu lieu en 1992, avec une déclaration pour une modification profonde des processus de décision. Lors de la préparation de la conférence de Pékin en 1995, une étude sur la féminisation des assemblées a montré que la France était 11^{ème}/12. Les associations ont alors décidé d'agir ensemble ; des rencontres entre associations très diverses ont eu lieu au niveau européen, un moment d'échange et de partage extraordinaire.

Pour la fondatrice de l'UFCS, il faut non seulement voter, mais être « à la place » « aux commandes », sinon vous n'avancerez pas. D'où l'organisation de formations à la vie municipale pour les femmes et les candidates, pour qu'elles sachent comment fonctionne leur cité. Les femmes disaient qu'elles n'y connaissaient rien, donc n'osaient pas y aller !

FR - Le 11 décembre 1992, je suis secrétaire générale de l'ACGF à l'époque et je dépose les statuts d'*Elles aussi* avec Françoise Pélissolo de l'UFCS. Nous avons fait beaucoup de promotion sur la parité et nous sommes même allées jusqu'en Albanie pour rencontrer des femmes ; l'Europe nous a alors soutenu financièrement.

Pour nous à l'ACGF, nous sommes parties de la base. C'est une femme maire d'un village, Simone Gallion, qui faisait partie d'un groupe de travail de femmes élues et qui voulait inciter d'autres femmes à s'engager, d'où l'idée du CA de rencontrer d'autres associations et de s'unir dans le pluralisme pour faire avancer la question de la parité. Je salue le courage de ces femmes et des présidentes de l'époque : Mesdames Brisse, Hug et Tabbakh.

Depuis 1992, il y a de grands progrès pour la parité mais il y a encore beaucoup de travail.

AMM - Dans la publication de ses dix exigences pour la parité, *Elles aussi* proposait en 2007 des binômes femme-homme, pour les élections au scrutin uninominal ; on se disait que c'était une utopie. Pourtant on est bien arrivé aux binômes pour les départementales !

GB - Il était une fois des femmes d'Alsace qui souhaitaient être en position éligible pour les élections régionales de 1992, mais les hommes ne leur laissaient pas la place. Alors elles ont préparé une liste uniquement de femmes et l'une d'elles fut élue. Elles ont alors cherché à être représentées au niveau national, d'où *Elles aussi*. En 1998, deux listes de femmes pour le conseil régional et à la grande surprise deux femmes furent élues.

En 2000, il y eut les lois sur la parité, mais malgré cela il y a toujours une marge entre la loi et la réalité, ce qui fait que Femmes d'Alsace continue à exister. Mais l'association s'ouvre à des actions qui soutiennent la place des femmes dans d'autres domaines comme par exemple le sport ou les arts.

II Les freins

FR - Les femmes étaient enthousiastes et courageuses. La première difficulté a été la question du fondement de la parité, qui reste actuelle, car la parité n'est pas qu'une simple revendication.

AMM- Il y a eu une difficulté factuelle liée à notre constitution : qu'hommes et femmes soient aussi légitimes pour représenter la République Une, Universelle et Indivisible. Cela a été très difficile de faire admettre que l'universel est sexué, de faire comprendre le jeu entre égalité et différence, que femmes et hommes sont égaux en droits mais différents, difficile de l'inscrire dans le champ politique.

Intervention de Christine Villeneuve : Au nom de l'universalité, on exclut la spécificité des femmes. Des femmes étaient contre la parité au nom de l'universalisme ; or il faut tenir compte de la réalité des femmes qui n'ont pas la même vie que les hommes.

SU -Toute la société était mêlée à ce débat sur la parité mais on mettait les femmes dans un panier et on les empêchait d'en sortir.

AMM – La parité est toujours une question d'actualité : est-ce l'inclusion des femmes dans l'entre-soi masculin ou la création de quelque chose de neuf ?

SU-Nous sommes héritières d'une histoire en France. La parité est plus naturelle dans les pays nordiques.

III Votre regard aujourd'hui, votre message de pionnière.

GB - Nous sommes toujours là ! Le long chemin n'est pas terminé. Je le fais pour ma fille et mes petites filles. C'est par l'éducation que l'on y arrivera. Les résistances s'estompent.

Il faut soutenir les femmes élues et favoriser des rencontres informelles ; que les plus anciennes donnent un soutien aux nouvelles élues. C'est pourquoi Femmes d'Alsace a créé une section d'élues.

FR - Les femmes ont l'étoffe, le courage et la volonté d'être élues. Il faut travailler sur les fondamentaux : « Femmes **ET** hommes », être pluralistes pour être entendues et montrer que l'on est élue pour tous les habitants.

La charte d'Elles aussi est toujours d'actualité.

SU- Pékin 95 a été un grand brassage de femmes. Les femmes des pays de l'Est nous ont dit qu'elles avaient tout perdu, qu'elles avaient dû laisser leur travail aux hommes. Cela pourrait nous arriver, nos acquis sont fragiles. Les jeunes croient que tout est arrivé, tout est possible. Il faut aller dans les collèges : à partir d'une exposition, nous rendons visibles des femmes qui ont été invisibles dans l'histoire

AMM - Les jeunes femmes sont éduquées, énergiques, courageuses. Elles connaissent leurs droits, elles veulent vivre toutes leurs vies, mais leur élan achoppe souvent sur la question des enfants. Cet apport vital à la société est ce qui différencie radicalement les femmes des hommes, l'expérience de l'accueil d'un corps étranger, le symbole du don dans sa logique ternaire « donner, recevoir, rendre ». On retrouve trace de cette expérience de l'accueil de l'autre dans certains témoignages d'élues.

Il faut faire confiance aux jeunes femmes.

Deuxième table-ronde

Femmes en tête en 2020 : témoignages d'élues



Trois femmes élues maires, engagées dans des associations membres d'Elles aussi, ont accepté de témoigner. Nous les en remercions.

L'une, Juliette Hurlot est maire pour la première fois de la commune de Clitourps dans la Manche (230 habitants), les deux autres entament leur deuxième mandat : Marie Paule Gay maire d'Aubure dans le Haut-Rhin (400h) et Anne Gbiorczyk, maire de Bailly- Romainvilliers en Seine et Marne (7900h).

Des femmes candidates pour leur liste : pas vraiment de difficultés pour les trouver

Comment s'y sont-elles prises pour attirer des femmes lors de la constitution de leur liste ? Juliette s'est adressée à des femmes jeunes et a pris le temps de les convaincre. Pour Marie Paule, le fait d'avoir organisé régulièrement des forums citoyens dans sa commune a attiré plus de candidates que de candidats contrairement à 6 ans plus tôt, et curieusement quand elle rencontrait de jeunes couples, Monsieur répondait « ce n'est pas pour moi, c'est pour Madame ! ». Quant à Anne, avec une parité obligatoire elle n'a eu aucune difficulté, car elle estime avoir récolté ce que les mouvements de femmes ont semé. Par contre certains esprits chagrins l'on accusé de faire une liste de « nanas » pour les femmes, mais elle souligne que les femmes ont été les premières à la soutenir quand l'ancien maire s'est présenté contre elle pour que son protégé lui garde la place au chaud jusqu'à la fin de son mandat de sénateur.

Très engagées dans le soutien des nouvelles élues

Toutes les trois ont beaucoup soutenu et encouragé les nouvelles élues de leur conseil et ont veillé à ce que chacun.e s'exprime lors des conseils, refusant que les hommes coupent la parole aux femmes. Comme l'a fait remarquer Anne, toutes les trois étant formatrices, elles aiment transmettre. De plus leur expérience associative du collectif est leur force.

Elles se sentent respectées et n'ont pas été confrontées directement à des propos sexistes.

Un scrutin de liste partiare pour les communes de moins de 1000 habitants ?

Sur ce sujet, elles sont partagées. S'il y a un renouvellement de la population c'est possible, sinon c'est compliqué, car on ne veut pas être limité dans le choix des personnes avec qui on a envie de travailler.

Seule Anne s'est prononcée pour, car en tant que présidente de Familles Rurales en Ile de France, elle trouve que dans les communes rurales les femmes sont très présentes dans les associations, alors que les hommes le sont dans les conseils municipaux. Avec la parité il y aurait plus d'hommes dans les associations. De plus avec une liste bloquée on gagne collégialement.

Cependant elles font confiance aux nouvelles générations de femmes pour s'engager en politique.

Faire entendre leur voix dans l'intercommunalité

Toutes les trois sont conseillères communautaires et Anne est 2^{ème} Vice-présidente. Dans les exécutifs, pas de femme présidente, des femmes vice-présidentes : 1 sur 6 VP (CC Pays de Ribeuvoillé), 6 sur 15VP (CA du Cotentin), 4 sur 10VP (Val d'Europe Agglomération).

Elles font remarquer que pour l'élection de l'exécutif, tout est décidé d'avance, c'est le président qui propose les candidatures, un fait que les nouveaux élu.e.s ne savent pas ; il y a beaucoup de copinage et de parrainage. De plus les délégations restent genrées.

Difficile pour les maires des petites communes de se faire entendre, sauf quand il y a des « pôles de proximité » comme c'est le cas pour la communauté d'agglomération « XXL » du Cotentin (129 communes).

Concernant l'obligation faite aux intercommunalités de plus de 20 00 habitants de mettre en place des politiques locales d'égalité femmes-hommes, aucune des trois n'en a entendu parler ! Cela nous interpelle.

Sur la fusion de communes en « commune nouvelle » pour avoir plus de poids dans l'intercommunalité, elles n'ont pas encore réfléchi à cette éventualité.

Des exécutifs paritaires dans les intercommunalités ?

Elles sont plutôt favorables à une contrainte paritaire pour l'élection de l'exécutif avec surtout un binôme paritaire à la tête (alternance de sexe entre président.e et premier.ère adjointe.e).

Une anecdote : Anne fait remarquer que dans le précédent mandat, au moment d'élire le-la 2^{ème}.e VP, le président a dit à l'assistance qu'il trouverait « élégant » d'élire une femme, quel paternalisme !

Elles souhaiteraient également un partage des responsabilités équilibré entre petites, moyennes et grandes communes au sein l'intercommunalité et non des postes allant surtout aux communes « qui ont de l'argent », et un mix de maires et d'adjoint.e.s.

En conclusion, notre co-présidente Danièle Bouchoule a félicité ces trois femmes dynamiques et volontaires : « les femmes ont montré leurs talents, utilisons-les ! »